



1^{er} ATELIER ACTION CITOYEN – AGENDA 21

L'Atelier – Cluses - 27 mai 2010

COMPTE-RENDU

INTRODUCTIONS

Cécile Drouillet, chargée de mission développement durable et chef de projet agenda 21, accueille les participants, et se réjouit que des personnes nouvelles n'ayant pas été présentes aux précédentes réunions de l'agenda 21, rejoignent la dynamique participative aujourd'hui.

Elle rappelle que l'agenda 21 est à la fois une démarche et un programme d'actions pour le développement durable, et pour les habitants du bassin clusien (Cluses, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, le Reposoir, Scionzier, Thyez). Il y en a aujourd'hui 500 en France.

La démarche d'élaboration de l'agenda 21 a été engagée il y a un an : en 2009 a été élaboré un diagnostic partagé (état des lieux du territoire clusien, points forts et points faibles) au regard du développement durable. Cette étape fut menée en éclairant le travail technique et politique d'une réflexion citoyenne dans le cadre d'un forum et de 5 ateliers participatifs. Les élus ont travaillé pendant 4 mois sur cette base, pour identifier des priorités pour l'agenda 21.

En Avril 2010, ces priorités se sont traduites par les 6 axes et 27 objectifs de la **Charte Locale de Développement durable**, adoptée par les 8 maires. La charte est consultable en mairies et téléchargeable sur le site : www.agenda21-cluses.fr

Le forum participatif du 6 mai dernier a permis de présenter cette Charte et d'engager un premier travail citoyen sur des idées d'actions à intégrer dans le programme d'actions.

Aujourd'hui, nous poursuivons ce travail pour affiner des actions concrètes sur 3 axes de l'agenda 21:

- **Axe 3:** Des **services de qualité** pour un bassin de vie attractif et **solidaire**
- **Axe 4:** La mobilisation de l'**économie** au service du développement durable
- **Axe 6:** Une **gouvernance locale** au service du citoyen et un territoire ouvert sur le monde

Il faut rappeler que le programme d'actions intégrera un dispositif de **suivi et d'évaluation, qui associera les habitants et permettra aux élus de rendre compte de la mise en œuvre de l'agenda 21**: toute démarche de développement durable se place dans une logique d'amélioration continue. Dans quelques temps, l'évaluation des actions engagées permettra de corriger la programmation d'actions et de l'enrichir.

Monsieur Claude HUGARD, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'aménagement du territoire à la Mairie de Cluses, remercie les participants de leur présence.

Il rappelle que des actions sont déjà engagées, par exemple sur le développement des transports urbains. Ces actions transforment le quotidien des habitants et doivent se poursuivre et s'amplifier par les actions de l'agenda 21.

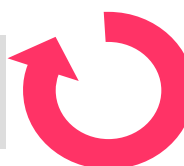
Il souligne que nous sommes aujourd'hui dans l'étape de définition des actions concrètes. L'avis des citoyens et la réflexion des élus permettront d'avoir une **feuille de route pour les communes et les acteurs du territoire clusien**. Il est essentiel que le plus grand nombre d'habitants se mobilisent. Il faut faire connaître et convier le plus grand nombre au prochain atelier action qui se tiendra le 10 juin à 18h30 à Marnaz.

1- Diagnostic partagé
Bien comprendre avant de décider

☛ concertation

4- Suivi, évaluation
Pour s'améliorer à chaque nouveau plan

2- Objectifs
Charte locale de développement durable



3- Plan d'actions
Opérations locales concrètes

☛ concertation





TRAVAUX CITOYENS

Corinne Blanchet, du cabinet ABCD-Durable, qui anime les réunions participatives de l'agenda 21, introduit les travaux et échanges de la soirée. Ces travaux auront comme objectifs :

- **de donner un avis citoyen sur les actions prioritaires à court terme** : plus de 100 pistes d'actions sont aujourd'hui identifiées, sur la base des travaux des élus, techniciens et habitants. Pour chaque axe, il importe d'avoir un avis citoyen sur les actions à mettre en place à court terme.
 - ⇒ *La priorisation des habitants présents est donnée dans le paragraphe suivant*
- **de préciser – affiner le contenu de certaines actions**
 - ⇒ *Les premières fiches actions rédigées en groupes figurant en annexe.*



Trois groupes de travail ont été constitués, soit un par axe :

- Groupe 1 : **Axe 3** : Des **services de qualité** pour un bassin de vie attractif et **solidaire**
- Groupe 2 : **Axe 4** : La mobilisation de l'**économie** au service du développement durable
- Groupe 3 : **Axe 6** : Une **gouvernance locale** au service du citoyen et un territoire ouvert sur le monde



*Groupe 2 travaillant sur l'axe 4 :
La mobilisation de l'économie
au service du développement durable*



*Groupe 1 travaillant sur l'axe 3 :
Des services de qualité pour un bassin de vie attractif et solidaire
attractif et solidaire*



PRODUCTION DES GROUPES

Axe 3 : Des services de qualité pour un bassin de vie attractif et solidaire

Participants : Marie Pierre PASQUIER, Yvette GANDER, Pierrine CHIAVARO, Mijo POURRIOT, Adeline DEPRAZ-DEPLAND, Christine MAURIS-DEMOURIOUX, Catherine ROUX

1. Priorisation des actions à court terme

Les pistes d'actions en souligné italique sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010

	Pondération par les participants
Objectif 3.1 : Mettre en place une politique culturelle diversifiée et mutualisée entre les communes <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le développement de l'offre artistique et musicale dans les grands équipements 2. Renforcer l'offre de lieux de création et d'expression artistique ouverts à tous 3. Favoriser l'itinérance des événements culturels en direction des espaces ruraux 4. Garantir l'accessibilité économique à tous les événements culturels 5. Améliorer l'accessibilité physique aux événements culturels grâce au développement de transports en commun adaptés et à la prise en compte des personnes à mobilité réduite 6. Promouvoir une culture au service de la sensibilisation au développement durable 7. <u>Créer un agenda des manifestations</u> 8. <u>Créer un cinéma</u> 	 2
Objectif 3.2 : Eduquer et responsabiliser les jeunes au développement durable et à la solidarité <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir un programme d'éducation au développement durable et accompagner sa mise en œuvre 2. Soutenir et promouvoir des actions pédagogiques exemplaires dans les établissements scolaires et les centres de loisirs 3. Renforcer les actions du point information-jeunesse (PIJ) et le travail en réseau sur des programmes à destination des 16-25 ans 4. Identifier les outils et les acteurs locaux de l'EEDD et les diffuser auprès des établissements scolaires et péri-scolaires 5. Créer des lieux d'expression et lieux citoyens pour les jeunes ==> cf. Axe 6.3 	 3 4 1
Objectif 3.3 : Mutualiser les actions de proximité des communes au service des solidarités et de la cohésion sociale <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre les engagements en faveur des quartiers prioritaires programmés dans le cadre du CUCS et soutenir les organismes engagés dans ce domaine 2. Permettre une collaboration active entre les CCAS à l'échelle du territoire et une mutualisation des actions avec les plus petites communes 3. Organiser ou soutenir les animations de proximité favorisant la rencontre inter-culturelle 4. Accompagner la mise en place d'activités d'insertion par l'économique 5. Favoriser les échanges et la solidarité avec les habitants du Sud 6. <u>Créer des espaces de restauration intergénérationnels</u> 	 2 2 4
Objectif 3.4 : Poursuivre l'accompagnement du vieillissement de la population, et valoriser les échanges entre seniors et jeunes générations <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en cohérence et poursuivre les engagements des schémas gérontologiques communaux et départemental 2. Créer des espaces et des occasions d'échanges entre seniors et jeunes / étudiants (logement, orientation professionnelle, loisirs ..) 3. Agir pour la lutte contre l'isolement et l'accompagnement des personnes seules et en perte d'autonomie 4. Créer des logements regroupés à services partagés 5. Poursuivre l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées dépendantes 	 2 3 5 2
Objectif 3.5 : Conforter les pôles de services de proximité et leur accès en transport en commun <ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter la mise en relation entre les habitants et les services de soins 2. Renforcer les services adaptés aux familles et à l'enfance 3. Soutenir le commerce de proximité (de première nécessité) et veiller à leur bonne répartition sur le territoire 4. Création d'une desserte cohérente des principaux pôles de services locaux 	 1 4 1



2. Rédaction de fiches-actions

Deux fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Agir contre l'isolement des personnes seules et en perte d'autonomie
- Poursuivre l'accompagnement du vieillissement de la population et valoriser les échanges entre seniors et jeunes générations

Elles figurent en annexe 1.

Axe 4 : La mobilisation de l'économie au service du développement durable

Participants : Bernard BLANC, Michel FARDOUIN, Franck VALLET, Marie SERRANO, René François RAZEL, Anthony JOB

1. Priorisation des actions à court terme

Les pistes d'actions en souligné italique sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010, en rouge italique : reformulation / propositions en atelier action du 27 mai 2010

Pondération par les participants

<p>Objectif 4.1: Accompagner la promotion touristique du territoire et mobiliser les acteurs locaux du tourisme vers des pratiques durables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mutualiser les outils de promotion touristique à l'échelle du territoire 2. Valoriser et mettre en cohérence le balisage des sentiers de randonnées 3. Valoriser l'offre touristique des communes balcons en vallée 4. Renforcer le tourisme vert de proximité 5. Valoriser et mettre en réseau les acteurs du tourisme mobilisés en faveur du développement durable 6. Redynamiser la complémentarité vallée - communes balcons dans le domaine du tourisme 	<p>1 1</p>
<p>Objectif 4.2 : Soutenir le développement d'activités pérennes dans les domaines de l'économie verte et des services de proximité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre un accompagnement individualisé vers la formation dans le cadre du CUCS et de partenariats avec les organismes consulaires et régionaux 2. Valoriser les entreprises engagées dans les domaines de la construction durable, des énergies et de la qualité de l'habitat 3. Valoriser et soutenir les initiatives de création d'activité dans les domaines des services à la personne, du commerce de proximité et de l'environnement 4. <u>Aider à la création d'entreprises et soutenir les nouvelles formes d'activité</u> 5. Sensibiliser les habitants et les acteurs économiques locaux aux enjeux de la consommation responsable 	<p>2 3 2</p>
<p>Objectif 4.3 : Accompagner et pérenniser les pratiques agricoles et forestières locales</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participer activement à l'élaboration et au suivi du PSADER du Faucigny 2. <u>Prendre en compte les besoins des exploitations agricoles dans l'aménagement local et la politique foncière</u> 3. <u>Soutenir le développement de circuits courts de vente locale</u> 4. Mettre en valeur des marchés et les producteurs locaux pour inciter à une consommation plus responsable 5. Mobiliser les agriculteurs pour la préservation de l'environnement local 6. Favoriser la mise en relation des exploitants anciens et jeunes 	<p>1 3 6 2</p>
<p>Objectif 4.4 : Encourager les entreprises, les industries et les acteurs locaux à s'engager dans des pratiques de développement durable</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participer à l'accompagnement des entreprises industrielles et des artisans locaux vers des démarches de développement durable 2. Accompagner et inciter les commerçants à évoluer vers des pratiques éco-responsables 3. Accompagner et inciter les commerçants et les entreprises locales à prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite 4. Inciter et améliorer les pratiques éco-responsables dans tous les événements et manifestations organisées sur le territoire 5. <u>Faire connaître les bonnes pratiques des entreprises sur le développement durable au travers de réseaux d'entreprises de la vallée, et vers les habitants</u> 	<p>2 1 3</p>
<p>Objectif 4.5 : Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la commande publique des communes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Mettre en place une politique globale d'achats durable dans les administrations communales – optimisation du coût carbone (inclure ce critère dans les appels d'offre)</u> 2. <u>Introduire des produits biologiques, locaux et équitables dans les restaurations municipales</u> 3. Favoriser l'utilisation de produits d'entretien (bâtiments et espaces verts) plus respectueux de l'environnement et/ou socialement responsables 4. Développer l'achat de fournitures et matériaux recyclables et/ou recyclés 5. Participer aux réseaux régionaux de la commande publique durable pour mutualiser et partager les bonnes pratiques 	<p>4 (actions 1 et 2 à grouper) 3</p>

2. Rédaction de fiches-actions

Deux fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Soutenir le développement de circuits courts et de vente locale
- Mettre en place une politique globale d'achats durables dans les administrations locales

Elles figurent en annexe 1.



Axe 6 : Une gouvernance locale au service du citoyen et d'un territoire ouvert sur le monde

Participants : Joëlle GUERIN, Martine MACHADO, Gérard NOEL, Marie Pierre BAUMONT, Philippe CONORD

1. Priorisation des actions à court terme

Les pistes d'actions en *souligné italique* sont issues du Forum citoyen du 6 mai 2010, en *rouge italique* : reformulation / propositions en atelier action du 27 mai 2010

	Pondération par les participants
Objectif 6.1 : Renforcer le partage de l'information et la connaissance du territoire 1. Mettre en place un observatoire partagé du territoire: social, santé, transports, biodiversité, eau, déchets, risques 2. Développer la diffusion de la connaissance et sa valorisation à l'échelle intercommunale 3. Mobiliser les NTIC pour diffuser plus largement l'information sur le territoire (SIG, web, etc...)	4 (1 et 2 regroupés)
Objectif 6.2 : Mobiliser et accompagner les acteurs associatifs pour renforcer les projets et les initiatives locales 1. Faciliter la mise en réseau et la mutualisation de moyens mis à disposition des associations sur des problématiques spécifiques 2. Définir une "charte d'objectifs développement durable" entre les communes et les associations 3. Dynamiser les initiatives locales de développement durable en proposant des appels à projet et/ou un accompagnement spécifique des associations 4. <i>Valoriser les actions positives mises en place par les citoyens, les entreprises, les associations...</i>	
Objectif 6.3 : Impliquer les habitants dans les politiques locales et s'organiser pour une écoute de proximité 1. Renforcer la participation des habitants dans l'action locale en proposant de participer à des instances d'information et de consultation (et concertation?) 2. Articuler les dispositifs d'implication citoyenne communaux et la réflexion intercommunale 3. Développer les temps d'échanges entre élus et citoyens 4. Permettre aux habitants de suivre les projets locaux en communiquant plus largement 5. Mettre en place des manifestations festives proches des différents quartiers des villes (occasions de communiquer sur l'agenda 21)	4 (4 et 5 regroupés)
Objectif 6.4 : Ouvrir le bassin de vie à la dimension internationale 1. ...	
Objectif 6.5 : Organiser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'agenda 21, dans un objectif d'amélioration continue 1. Définir le rôle et les missions de l'équipe en charge de l'animation, du suivi et de l'évaluation de l'agenda 21 intercommunal 2. Organiser le pilotage politique et technique de la mise en œuvre de l'agenda 21 3. Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation dynamique et participatif de l'agenda 21 4. Définir et mettre en œuvre un dispositif de partage, co-construction et contractualisation d'actions de l'Agenda 21 avec les structures supra-communales	4

2. Rédaction de fiches-actions

Deux fiches actions ont été proposées par le groupe :

- Mise en place d'un observatoire partagé et diffusion des connaissances à l'échelle intercommunale
- Mobilisation des habitants

Elles figurent en annexe 1.

MISE EN COMMUN ET ECHANGES

Axe 3: Des services de qualité pour un bassin de vie attractif et solidaire

Après la restitution des fiches actions proposées par le groupe, plusieurs questions sont débattues.

Le groupe a soulevé la difficulté de **faire venir les personnes âgées à des activités organisées**. Deux freins importants sont à lever :

- Un frein psychologique : venir à une activité organisée freine certaines personnes, qui n'osent pas venir. Elles n'osent pas entrer en contact avec des acteurs d'actions inter-générationnelles comme les écoles ou les relais assistantes maternelles, voire avec d'autres habitants
- Un frein lié à la mobilité : pour les personnes habitant en dehors des zones urbaines



Le changement attendu et à mesurer serait donc double :

- La mise en confiance des personnes âgées
- Une meilleure communication de proximité en termes de transport

Face à la difficulté des personnes âgées à participer à des activités organisées, d'entrer dans des réseaux où il faut prendre une adhésion, le groupe propose de mettre en place des **lieux extérieurs ou intérieurs, ouverts à tous, où des activités spontanées peuvent avoir lieu, et où différentes générations se retrouvent**. Pour permettre la rencontre inter-générationnelle, il ne faudrait pas se limiter à soutenir des actions spécifiquement destinées à un public âgé (club senior, etc...). Il faudrait aussi trouver des idées innovantes pour inciter les jeunes à venir dans ces lieux (Facebook ?)

Un participant donne comme exemple les jeux d'échecs extérieurs, un autre participant l'installation de bancs / fauteuils / près de jeux d'enfants. Est également évoqué l'idée de cafés, l'exemple d'une commune où existe un « jeux bricole ».

Le changement attendu (et à mesurer) serait l'émergence de « micro-projets autonomes », des initiatives citoyennes qui émergeraient grâce aux rencontres possibles dans ces lieux.

Une participante élue s'étonne que le groupe n'ait pas traité l'axe sur l'éducation des jeunes, qui lui semble une priorité. Il ne faudrait pas seulement s'occuper des personnes âgées.

Les habitants du groupe pensent que s'occuper de l'inter-générationnel permettrait justement de ne pas s'occuper d'un côté des jeunes, de l'autre des personnes âgées, mais bien de mettre l'agenda 21 au service du lien et de l'échange entre générations, qui serait favorable également aux jeunes.

Le groupe soulève aussi la **difficulté d'agir en tant que bénévoles**. Des barrières administratives, sanitaires rendent difficiles l'action bénévole (ex : interdiction d'aider une personne âgée à se déplacer dans un EHPAD, ...). L'agenda 21 devrait faciliter l'action des bénévoles.



Axe 4: La mobilisation de l'économie au service du développement durable

Après la restitution des fiches actions proposées par le groupe, plusieurs questions sont débattues.

Concernant la mise en place d'une politique d'achat durable, le groupe propose de traiter dans cette action, toutes les commandes publiques y compris les restaurations municipales.

Il souligne l'importance que les communes soient exemplaires et qu'elles **rendent compte aux habitants de la mise en place de leur politique d'achat durable**, notamment par la communication grand public des résultats de cette politique

Le groupe propose la mise en place d'une **commission citoyenne extra-communale indépendante et neutre**, qui puisse donner un avis et à qui les résultats de la politique d'achat durable des communes soient notamment restitués périodiquement.

Diverses interventions suivent cette proposition :

- Une participante regrette l'absence d'associations relais (ex: associations inter-culturelles, ..) et pense qu'il faut créer une commission citoyenne neutre, qui puisse travailler de manière autonome (pour proposer des idées, analyser des problèmes) et qui puisse également donner un avis sur l'engagement des communes dans l'agenda 21 et l'avancée de celui-ci
- Une élue s'interroge si une telle commission aurait un rôle de contrôle
- Des habitants insiste sur l'importance que les mairies rendent compte des résultats de l'agenda 21, et qu'il existe un espace où l'échange entre citoyens et élus puissent avoir lieu régulièrement
- Un habitant mentionne l'existence du Conseil Local de Développement (CLD) où se regroupent habitants et acteurs : le CLD a une mission d'avis sur ce qui est fait, mais on constate que certains membres citoyens ne restent ou participent pas régulièrement, voire quittent après un certain temps les séances de travail. La difficulté est bien de faire venir les gens et de les mobiliser les gens dans la durée
- Plusieurs habitants indiquent qu'ils ne sont absolument pas au courant de l'existence du CLD et pourraient néanmoins être intéressés à y participer
- Un habitant pense qu'il faut vraiment repartir de la base, dans des espaces où les gens ont confiance et sont autonomes, des espaces où l'on recrée des liens sociaux



- Un habitant regrette que les objectifs de l'agenda 21 soient aujourd'hui une forme de cadre dans lequel les actions semblent devoir s'inscrire

Mr Hugard se réjouit de cet échange et indique que c'est bien ce qui est recherché avec la démarche participative de l'agenda 21. Les forums et ateliers sont effectivement ouverts. Si aujourd'hui, on est plus dans un cadre « bordé », c'est qu'il faut que l'on définisse concrètement les actions à mettre en œuvre et que l'on se concentre sur leur mise en place effective.

Cécile Drouillet ajoute que la question est aujourd'hui posée de préciser comment associer les habitants dans la mise en œuvre et le suivi / évaluation de l'agenda 21. La réflexion est engagée pour faire des passerelles entre le CLD et la dynamique participative de l'agenda 21. La forme que cela doit prendre n'est pas décidée.

Axe 6: Une gouvernance locale au service du citoyen et un territoire ouvert sur le monde

Après la restitution des fiches actions proposées par le groupe, plusieurs questions sont débattues.

La proposition du groupe de mettre en place un observatoire partagé conjointement à un renforcement de la diffusion des connaissances à l'échelle intercommunale, apporte une réponse à l'échange précédent.

Le groupe soulève, en plus, l'importance que l'information soit reçue et comprise par les habitants, et que la mise en place de l'observatoire permette un intérêt croissant de la population à l'agenda 21 et une mobilisation citoyenne dans les actions de l'agenda 21.

L'observatoire pourrait être un espace d'initiative citoyenne, dans lequel les habitants apportent de la connaissance, leur perception et les attentes, leurs idées.

CONCLUSIONS

Cécile Drouillet remercie tous les participants.

Elle confirme que les élus ont dorénavant la volonté de poursuivre l'association des habitants dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'agenda 21. Une réflexion est engagée pour organiser cette association en trouvant une articulation avec le Conseil Local de Développement mis en place dans le cadre du CDDRA.

Claude Hugard indique que les élus sont disposés à remettre en place des forums agenda 21, annuellement ou plus fréquemment, si une demande des habitants émerge. Il rappelle que la difficulté est bien de faire venir les habitants à ces réunions, et invite chacun à relayer l'information auprès de ses connaissances sur l'agenda 21, et notamment sur le prochain atelier du 10 juin. La mairie sera prête à soutenir l'organisation d'événements publics sur le développement durable si des associations ou des habitants souhaitent se mobiliser pour leur mise en place.

Cécile Drouillet propose que les participants lui **adressent de nouvelles fiches actions** renseignées jusqu'à la date limite du **25 juin 2010, par courrier ou par mail à agenda21@cluses.fr**. Cette date est également la date à laquelle les services des mairies pourront lui adresser des idées d'actions.

Après cette date, l'ensemble des actions proposées seront étudiées afin d'en retenir un nombre réalisable : si l'agenda 21 permet la mise en place effective d'une vingtaine d'actions en 2011 / 2012, ce sera très bien.

Elle rappelle la tenue du prochain atelier le 10 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Marnaz. Il traitera des thèmes suivants :

- Axe 1: déplacements, énergie
- Axe 2: aménagement
- Axe 5: environnement

Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants. La synthèse figure en **annexe 2**.

Les participants sont conviés à un temps convivial autour d'un apéritif dinatoire « biologique, équitable et/ou local ».



ANNEXE 1 : FICHES ACTIONS REDIGEES PAR LES GROUPES



TITRE DE L'ACTION :	Agir pour la lutte contre l'isolement et l'accompagnement des personnes seules et en perte d'autonomie
Numéro de l'objectif correspondant :	3. 4. 3
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Etats des lieux de ce qui existe → enquête (CCAS, accueil de jour, appartements partagés, EHPAD dans l'intercommunalité</i>- <i>Mise en réseau et coordination des communes et des acteurs sociaux – travailler sur les causes de l'isolement (créer des liens entre habitants, transports, fêtes de quartiers, covoiturage, favoriser les lieux de rencontres intergénérationnelles)</i>- <i>Favoriser la répartition des lieux de rencontres sur le territoire – cibler les lieux (scolaires, services animations)</i>
Indicateurs de SUIVI:	<ul style="list-style-type: none">- <i>L'évolution de la liste d'attente de personnes isolées en attente de prise en charge</i>- <i>Le retour des questionnaires</i>
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Une communication de proximité renforcée, notamment en termes de mobilité</i>- <i>Une mise en confiance des personnes âgées</i>
Acteurs / structures à associer à l'action :	<i>Outre les services qui existent, associer les habitants, les écoles, les services d'animation et les relais assistants maternelles (RAM).</i>
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	<i>Comment mobiliser et respecter l'élan des bénévoles ?</i>

TITRE DE L'ACTION :	Poursuivre l'accompagnement du vieillissement de la population et valoriser les échanges entre seniors et jeunes générations
Numéro de l'objectif correspondant :	3. 1. 2 3. 3. 3 3. 4. 3
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Lieux ouverts de rencontres de citoyens de toutes générations et diverses cultures (pas forcément où il y a des activités d'animations programmées)</i>- <i>Lieux conviviaux et gratuits</i>
Indicateurs de SUIVI :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Taux de fréquentation</i>
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Création des liens</i>- <i>Emergence de microprojets autonomes</i>
Acteurs / structures à associer à l'action :	<i>Les communes, les associations, les citoyens</i>
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	<i>DEPRAZ - DEPLAND Adeline</i>



TITRE DE L'ACTION :	Soutenir le développement des circuits courts de vente locale
Numéro de l'objectif correspondant :	4.3.3
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Inventaire des producteurs existants ou en cours de création</i>- <i>Organisation d'un circuit de distribution des producteurs locaux (filière bois, maraichère,...)</i>- <i>Faire connaître les circuits courts (actions régulières de communication – toutes les semaines) → Communication via un site internet spécifique</i>
Indicateurs de SUIVI:	<ul style="list-style-type: none">- <i>Nombre de filières locales mises en place</i>
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Evolution du chiffre d'affaires local, du nombre de salarié</i>- <i>Nombre d'emplois créés sur le département</i>
Acteurs / structures à associer à l'action :	<i>Organisations professionnelles (chambre d'agriculture, Chambre de commerce,...)</i>
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	<ul style="list-style-type: none">- <i>SERRANO Marie (Scionzier)</i>- <i>JOB Anthony (Thyez)</i>

TITRE DE L'ACTION :	Mettre en place une politique globale d'achats durables dans les administrations locales
Numéro de l'objectif correspondant :	4. 5. 1
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Porter à la connaissance des citoyens les actions « durables » mise en place par les communes</i>- <i>Intégrer des critères environnementaux et/ou sociaux dans les commandes publiques (filière locale et/ou bio, bilan carbone, retraitement des déchets) le prix n'étant pas la priorité</i>
Indicateurs de SUIVI :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Compte rendu public par l'intermédiaire des bulletins municipaux</i>
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Communication sur l'évolution annuelle des différents critères définis</i>- <i>Coût carbone : distance, processus de fabrication, mode de transport</i>
Acteurs / structures à associer à l'action :	<i>Commission citoyenne « extra-communale »</i>
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	



TITRE DE L'ACTION :	Mise en place d'un observatoire partagé et diffusion des connaissances à l'échelle intercommunale
Numéro de l'objectif correspondant :	6.1.1 et 6.1.2
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Mutualiser les informations- Les regrouper par thèmes- Diffuser les mêmes connaissances par le biais de nos divers périodiques communaux (autres que les bulletins municipaux) et des sites internet et médias
Indicateurs de SUIVI :	<ul style="list-style-type: none">- Mesurer que l'information (diffusée par l'observatoire) est bien reçue et bien comprise (par les habitants)- Réalisation d'un sondage de rue (pour savoir si l'information est bien reçue et comprise)
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	<ul style="list-style-type: none">- L'intérêt de la population pour la mise en place de l'agenda 21- la mobilisation citoyenne dans les actions de l'agenda 21
Acteurs / structures à associer à l'action :	Conseil de quartier, élus et associations
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	

TITRE DE L'ACTION :	Mobilisation des habitants
Numéro de l'objectif correspondant :	6.3.4 6.3.5
Description de l'action :	Permettre aux habitants de participer et de suivre les projets
Indicateurs de SUIVI :	- Mobilisation des habitants dans les actions de l'agenda 21
Indicateurs de RESULTAT / d'IMPACT :	- Participation des habitants et la mobilisation dans les réunions et les actions mises en place
Acteurs / structures à associer à l'action :	La population, les élus et les associations
Habitants souhaitant s'impliquer dans l'action :	



ANNEXE 2 : ÉVALUATION DU FORUM PAR LES PARTICIPANTS

L'évaluation est issue du dépouillement de 10 questionnaires.

1. Impression générale sur la rencontre

NIVEAU DE SATISFACTION	😊😊 EXCELLENTE	😊 BONNE	😐 MOYENNE	😞 INSATIS-FAISANTE	😞😞 MAUVAISE	SANS REPONSE	TOTAL
Nombre de réponses	0	10	0	0	0	0	10

2. Appréciation du contenu et l'organisation

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse
Accueil et organisation de la rencontre	5	4	1	0	0
L'animation et les consignes pour le travail	3	7	0	0	0
Contenu du travail en groupe	2	6	2	0	0

Commentaires (citations verbatim):

- Présente pour la première fois, j'ai mis un peu de temps pour comprendre le sens de l'agenda 21, je me pose la question est-ce que le citoyen ordinaire a idée de ce que l'agenda 21 peut lui apporter
- Difficile d'aller à l'essentiel dans le travail de groupe, tendance à la dispersion.

3. Satisfaction sur les pistes d'actions proposées

OUI	NON	Sans réponse
7	1	2

Commentaires des habitants ayant répondu OUI (citations verbatim):

- Mais un approfondissement important est à réaliser
- Mais on ne se pose pas assez des questions de fond, pas de remises en question. On est souvent sur du technique, sur ce qui est déjà en place

Commentaires des habitants ayant répondu NON (citations verbatim):

- Il en faut toujours plus

4. Intérêt à poursuivre le travail aux côtés de la mairie

OUI	NON	Sans réponse
8	0	2



Si oui, sous quelle forme ou pour quelle action ?

- Participation à la « commission citoyenne »
- Participation au suivi de l'agenda 21 au sein du « conseil »
- Participation à des réunions de suivi des indicateurs
- Pour réfléchir sur la création du lien social, rendre le citoyen capable d'aller vers les autres, de s'organiser, demander et proposer des projets
- Pour travailler sur le thème de la solidarité, de la proximité à l'international
- Participation à la mise en place et la gestion de lieux citoyens
- Développement d'actions liées à la solidarité internationale
- Pour ma part en tant qu'élue je souhaiterais poursuivre aux côtés des habitants
- De ce type d'ateliers participatifs

Si non, pourquoi :

Sans réponse :

- Pas de décision pour le moment



ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom - Prénom	Organisme / Habitants de...
1	NOËL - GERARD	Université Populaire Cluses
2	PERICAT Odile	Responsable d'actions sociales territ
3	Roux Catherine	habitante de Stagliand
4	GAMDEN Yvette	" " Cluses
5	JEB Anthony	THYEZ
6	DEPRAZ - DE PLANS Adeline	THYEZ
7	MAURIS-DETOURIOUX Christian	THYEZ
8	Franch Vallet	THYEZ
9	Marie SERRANO	BOGIONZIER
10	DEPOLIERA Alain	THYEZ
11	BLANC - Bernard.	Cluses.
12	BASQUIER Pierre - Pierre	maire / Cluse
13	FARDOUIN Michel	Cluses 1A21
14	BAUWONT Genevieve	Jeune Adjointe Jeune de Cl
15	CHIAVARO Pierini	Conseiller municipal / ARVAZ
16	MACHADO Martine	maire THYEZ
17	RAZEL Rene François	Co-traineur World Cluses
18	COMORD Philippe	Cluses
19	Joëlle HIFLUD-GUERIN	maire - Elue de l'environnement
20	Claude HUGARD	Cluses - Elue au DD
21	Nijo POURRIOT	Asso. Jeux Vivre - Cluses
22	DROUJET Clélie	Cluses - Service Agenda 21